pris au pluriel. Ainsi COSS veut dire *consules;* AUGG est pour *Augusti; mss* pour *manuscrits;* LL. AA. pour *Leurs Altesses*, etc.

— Hist. nat. Se dit des parties des animaux ou des végétaux qui sont disposées deux par deux : *Cellules* GÉMINÉES. *Feuilles* GÉMINÉES.

GEMINIANI ou **GIMIGNANI** (Giacinto), peintre et graveur italien, né à Pistoie en 1616, mort dans la même ville en 1681. Il s'est fait une place honorable entre Poussin et Cortone. Elève présumé de ce dernier, il eut probablement aussi les conseils de Poussin durant le long séjour qu'il fit à Rome au commencement de sa carrière, car la première fresque connue de lui, l'*Apparition de la croix à Constantin*, peinte dans le baptistère de Saint-Jean de Latran, rappelle Poussin par le style et les draperies des personnages, et Cortone par la disposition d'une architecture de fond, richement ornementée, et par une exécution bien plus large, bien plus facile que celle du peintre des Andelys. Le succès de cette œuvre lui valut son admission à la confrérie de Saint-Luc. Il y fut reçu en 1650. Dès ce moment, il exécuta presque successivement et sans interruption les fresques et les tableaux qui composent son œuvre et qu'on trouve disséminés dans les grandes villes d'Italie. On voit de Geminiani, à San-Francisco de Pistoie, un *Saint Roch au milieu des saints patrons de la ville* (1638), qui rappelle les *Cinq saints* de Raphaël à Saint-Pierre de Pérouse; le *Christ et saint Pierre*, groupe excellent, plein de caractère et de grandeur, où l'on retrouve les saines traditions de Poussin; le *Miracle de saint Pierre*, de même genre et de mérite égal; enfin, les *Trois épisodes de la vie de saint Benoît*, qui sont inférieurs, comme idée et comme exécution, aux œuvres précédentes. La galerie de Florence renferme le *Héro et Léandre*, qui fut longtemps attribué au Guerchin, puis le *Saint Egide trouvé dans une grotte par des chasseurs,* qui avait appartenu à l'hôpital de Santa-Maria-Nuova. Ces deux peintures sont remarquables de ton et d'effet, mais elles manquent absolument d'originalité.

Comme graveur, Geminiani n'a guère laissé qu'une vingtaine d'eaux-fortes, représentant, pour la plupart, des danses d'enfants et des frises, où des Amours s'enroulent dans des ornements formés de fruits, de fleurs et de feuilles. Ces eaux-fortes sont charmantes, pleines d'imagination et d'humour, et exécutées d'une pointe habile, légère et facile.

GEMINIANI ou **GIMIGNANI** (Lodovico), peintre et architecte italien, né à Rome en 1644, mort dans la même ville en 1697. Il était le fils et l'élève du précédent; son parrain, le cardinal Rospigliosi, lui commanda plusieurs tableaux, alors que, élève encore, il savait à peine son métier, puis l'envoya à Venise avec une pension. Geminiani revint de la cité des coloristes avec une collection de pastiches, de copies, d'imitations en tout genre, que son parrain, devenu pape sous le nom de Clément IX, se mit à placer un peu partout. Après la mort de son protecteur, la famille de Clément IX continua d'user en sa faveur de toute son influence. C'est par elle qu'il obtint d'être choisi par le duc de Toscane pour peindre, dans son palais, plusieurs décorations importantes, qui lui valurent d'être admis dans la confrérie de Saint-Luc. A la fin de sa vie, Alexandre VIII lui confia la direction de la galerie du Quirinal. Son œuvre n'est pas considérable et compte fort peu de tableaux remarquables. On voit de lui à Rome un *Saint François Borgia* au Giesu; *Sainte Marie-Madeleine*, à Santa-Maria-in-Monte, et l'*Ange gardien*, à Saint-Chrysogone, peintures d'un métier très-habile, d'un ton assez agréable, mais faites de morceaux pris à tous les maîtres et réunis avec une certaine habitude de la composition. On peut dire à peu près la même chose de la *Vierge aux saints* de Spirito-Santo, du *Baptême de Constantin*, fresque immense qui rappelle avec trop d'exactitude les baptêmes connus des maîtres de la Renaissance. Les biographes disent, en outre, qu'il fut architecte, et ils citent de lui le *Plan du tombeau du cardinal Favoriti.* En somme, Geminiani, véritable peintre d'une époque déchue, eut plus de bonheur que de talent.

GEMINIANI (François), violoniste et compositeur italien, né à Lucques vers 1680, mort à Dublin en 1762. Il étudia d'abord la musique sous la direction d'A. Scarlatti, puis prit des leçons de violon de Sunati, habile violoniste, et enfin du célèbre Corelli. En 1714, il alla en Angleterre, où son talent remarquable lui valut immédiatement une grande réputation. Geminiani eût acquis en peu de temps une grande fortune, si son amour effréné pour la peinture n'eût absorbé ses gains considérables et jeté l'artiste dans de tels embarras pécuniaires que, pour échapper aux poursuites de ses créanciers, qui menaçaient sa liberté, il fut obligé de se faire inscrire sur la liste des domestiques du comte d'Essex. Cependant, malgré ces désagréments, la renommée de Geminiani grandissait de jour en jour. Ses ouvrages étaient accueillis avec empressement et lui-même se voyait fort recherché par la haute société anglaise. Vers cette époque, il écrivit des concertos, publia l'*Art de jouer du violon* et son *Guide harmonique.* Après deux excursions à Paris, l'artiste se retira en Irlande et se fixa à Dublin, où il s'occupa à réunir les matériaux d'une *Histoire générale de la musique;* mais la soustraction, par une femme à son service, de ses précieux manuscrits le plongea dans un chagrin qui le conduisit au tombeau.

Tous les écrivains musicaux anglais s'accordent à regarder Geminiani comme un exécutant de premier ordre. Quant à ses compositions, les opinions sont divisées sur leur mérite. Les uns qualifient sa musique instrumentale d'excellente, d'autres l'accusent de pécher par le rhythme et la mélodie. La vérité est qu'il a pris pour modèles les œuvres de Corelli, dont il n'a su s'approprier ni l'originalité ni la correction.

GEMINIANO (SAN-), bourg d'Italie, prov. et à 32 kilom. S. de Florence, sur une hauteur; 2,200 hab. Mines de vitriol. C'est sur le territoire de Geminiano que l'on récolte le meilleur vin de Toscane, appelé *vernaccio.*

GÉMINIFLORE adj. (jé-mi-ni-flo-re — du lat. *geminus*, double; *flos*, *floris*, fleur). Syn. de GEMELLIFLORE.

GEMINUS, géomètre de l'école d'Alexandrie. Il vivait un peu après Nicomède et Hipparque, un siècle environ avant J.-C. Proclus, dans son commentaire sur le premier livre d'Euclide, lui attribue un ouvrage sur l'hélice, dont il démontrait la propriété d'être partout égale à elle-même, comme la ligne droite et le cercle. On prétend, dit M. Chasles, que cet ouvrage se trouve manuscrit dans la bibliothèque du Vatican. Proclus cite aussi du même auteur un autre ouvrage, intitulé : *Enarrationes geometricæ*, qui ne nous est pas parvenu.

GEMINUS, astronome grec, originaire de Rhodes. Il vivait, d'après Petau, l'an 77 avant notre ère. On croit qu'il habita Rome et qu'il y composa ses ouvrages. On a de lui une *Introduction à l'étude des phénomènes célestes*, publiée à Altorf (1590, in-8°), avec une traduction latine. C'est un traité un peu superficiel, mais simple et clair, et le meilleur de tous ceux qui nous restent des Grecs. Geminus n'y a pas admis les rêveries de l'astrologie et l'influence des étoiles sur les saisons. Le *Traité de la sphère*, qu'on attribue à Proclus, est un simple abrégé de quelques chapitres de Geminus.

GEMINUS (Tullius), poëte grec, qui vivait à une époque incertaine. On a de lui dix épigrammes, écrites d'un style très-affecté et dans la plupart desquelles il décrit des objets d'art. Ces petites pièces se trouvent dans l'*Anthologie grecque.*

GÉMIR v. n. ou intr. (jé-mir — du bas latin *gemire*, latin *gemere*, que Curtius rattache au grec *gemô*, être plein. V. GEINDRE). Emettre des sons inarticulés et plaintifs : *Si la pauvreté fait* GÉMIR *l'homme, il braille dans l'opulence.* (Rivarol.)

Pleurons et *gémissons*, mes fidèles compagnes.
RACINE.

Quel tourment de se taire en voyant ce qu'on aime,
De l'entendre *gémir*, de l'affliger soi-même!
RACINE.

‖ Souffrir, éprouver du chagrin, de la douleur : *La vile tourbe bourdonne et triomphe, le sage se tait, cède et* GÉMIT *tout bas.* (J.-J. Rouss.)

Tout se plaint, tout *gémit* en cherchant le bien-être.
VOLTAIRE.

D'un palais l'éclat vous frappe,
Mais l'ennui vient y *gémir.*
On peut bien manger sans nappe,
Sur la paille on peut dormir.
BÉRANGER.

— Par anal. Faire entendre un cri, produire un son qui a quelque chose de plaintif : *Le loriot siffle, l'hirondelle gazouille, le ramier* GÉMIT. (Chateaub.)

La rive au loin *gémit*, blanchissante d'écume.
RACINE.

— *Faire gémir la presse*, Faire imprimer ses écrits; se dit par allusion à l'espèce de gémissement que rendaient les presses à bras quand on les manœuvrait :

. . . . Ecris, écris sans cesse,
Fatigue l'imprimeur et fais *gémir* la presse.
MILLEVOYE.

— Activ. Faire entendre en gémissant : GÉMIR *une plainte.*

Quand vous avez *gémi* l'hymne de vos douleurs,
Poëte, votre plainte a fait jaillir mes pleurs;
J'ai senti se briser mon âme!
Mlle DE POLIGNY.

L'oreille n'entend rien qu'une vague plaintive,
Ou la voix des zéphyrs,
Ou les sons cadencés que *gémit* Philomèle.
LAMARTINE.

GEMISCHKHANA, ville de la Turquie d'Asie, pachalik d'Erzeroum, sur la rive gauche et près des sources du Kharschat, à 72 kilom. de Trébizonde; 10,000 hab. Mines de fer et de cuivre.

GÉMISSANT (jé-mi-san) part. prés. du v. Gémir :

La tourterelle enfin, *gémissant* dans les bois,
Aux voix de tes ramiers joindra sa tendre voix.
MALFILATRE.

Sous la main du geôlier qui tourna les verroux,
La porte en *gémissant* recula devant nous.
LAMARTINE.

GÉMISSANT, ANTE adj. (jé-mi-san, an-te — rad. *gémir*). Qui gémit, qui se plaint : *Le danger de faire des ingrats ne peut se comparer à l'horreur de laisser l'innocence et la vertu* GÉMISSANTES. (Mme de Tencin).

Que d'êtres *gémissants* cheminent vers la mort,
Le visage hâlé par l'âpre vent du sort!
A. BARBIER.

Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot aussi bien que des ans,
Gémissant et courbé, marchait à pas pesants,
Et tâchait de gagner sa chaumière enfumée.
LA FONTAINE.

— Poétiq. Qui pousse des cris ou produit des sons comparables à des gémissements : *La colombe* GÉMISSANTE.

Au joug de bois poli le limon s'équilibre,
Sous l'essieu *gémissant* le soc se dresse et vibre.
LAMARTINE.

GÉMISSEMENT s. m. (jé-mi-se-man — rad. *gémir*). Plainte inarticulée arrachée par la douleur, la souffrance : *Pousser des* GÉMISSEMENTS. *Les* GÉMISSEMENTS *les plus touchants que forme la misère publique passent bientôt pour des murmures* (Mass.) *Tout progrès est un effort; tout effort est une peine; toute peine a son* GÉMISSEMENT. (Lamart.)

Mes seuls *gémissements* font retentir les bois.
RACINE.

— Par anal. Cri ou son qui a quelque chose de plaintif, qui semble inspiré par la souffrance : *Les* GÉMISSEMENTS *de la colombe doivent être laissés à la solitude et au silence à qui elle les a confiés.* (Fléch.) *Quelles pensées n'inspire point la vue de ces côtes désertes de la Grèce, où l'on n'entend que l'éternel sifflement du mistral et le* GÉMISSEMENT *des flots!* (Chateaub.)

Les vents agitent l'air d'heureux frémissements,
Et la mer leur répond par ses *gémissements.*
RACINE.

— Fig. Expression d'un sentiment tendre et douloureux : *La poésie de Lamartine est un* GÉMISSEMENT *perpétuel. L'office de l'Eglise n'est qu'un long* GÉMISSEMENT, *une aspiration passionnée vers la mort.* (Guéroult.) *Tous les* GÉMISSEMENTS *les plus secrets du cœur humain ont trouvé leur voix et leurs notes sur les lèvres et sur la harpe de David.* (Lamart.)

— **Syn. Gémissement, lamentation, plainte.** Le *gémissement* est plutôt un cri qu'une voix, ou du moins ce n'est qu'une voix inarticulée. La *plainte* s'exhale par des paroles où le malheureux dit ce qu'il souffre ou appelle du secours. *Lamentation* renchérit sur les deux autres mots, et signifie une longue *plainte* ou de grands *gémissements.* Les *Lamentations* de Jérémie sont de longues tirades où ce prophète décrit avec une sombre éloquence les malheurs du peuple juif.

GÉMISTE (Georges), surnommé **Pléthon**, philosophe platonicien du XVe siècle, l'un des plus ardents promoteurs de la renaissance littéraire en Europe, né vers 1350, mort vers 1450. La longue existence de ce savant embrassa un siècle environ; mais, par malheur, on n'a sur lui des renseignements positifs qu'à partir de l'époque où, déjà vieux, il occupa des emplois publics. On croit qu'il naquit à Constantinople, et il figure, seulement en 1426, comme l'un des conseillers de Michel Paléologue; il devait avoir soixante-seize ans. Sa renommée était très-grande; envoyé en Italie comme un des députés de l'Eglise grecque au concile de Florence (1438), il fut recherché par le grand-duc Cosme de Médicis, à la cour duquel il mit Platon à la mode. Un de ses plus illustres adeptes fut Marcile Ficin; son adversaire ordinaire était George de Trébizonde, le chef des partisans d'Aristote. La guerre fut acharnée, et pendant longtemps encore les deux partis devaient s'anathématiser l'un l'autre; mais il est certain que Gémiste porta un coup fatal à la stérile scolastique née des doctrines d'Aristote.

Ses ennemis l'accusèrent, de son vivant, de vouloir revenir au paganisme et substituer à la religion catholique une religion platonicienne; ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'une telle accusation, si invraisemblable qu'elle paraisse, était fondée. Gémiste redemande en effet les divinités de l'Olympe, comme personnifiant chacun des attributs de Dieu; il considère comme inutiles les nouvelles formes revêtues par l'idée religieuse, et, en morale, s'en tient au stoïcisme, comme s'il fût né à Alexandrie, seize ou quatorze siècles plus tôt. Dans son livre des *Lois*, composé sur le plan du fameux traité de Platon, il préférait ouvertement, suivant M. Franck, le paganisme au catholicisme, restituait toute leur ancienne splendeur à Jupiter, à Junon, à Vénus, et ne connaissait point d'autre morale que celle du Portique ou de l'Académie. Ce livre, qui serait pour nous si curieux, a été détruit, sur les ordres du patriarche de Constantinople, Gennade.

Gémiste a écrit un très-grand nombre d'ouvrages d'érudition ou de polémique; quelques-uns seulement nous sont parvenus. Tels sont le traité : *De Gestis Græcorum post pugnam ad Mantineam* (texte grec, Venise, 1503, in-fol.); ce sont des extraits de Diodore de Sicile et de Plutarque; *De Fato* (texte grec, Leyde, 1722, in-8°), Bessarion a traduit cet ouvrage en latin; *De Virtutibus* (texte grec, Anvers, 1552, in-8°, suivi de quelques opuscules); *De Platonicæ atque Aristotelicæ philosophiæ differentia* (en grec, version latine par B. Donatus, Venise, 1532, in-8°); *Oracula magica Zoroastris* (texte grec, version latine d'Oposopæus, Paris, 1599, in-8°); Gémiste explique dans ce traité la religion des anciens Perses. On lui doit encore des extraits judicieux d'Appien, de Théophraste, d'Aristote, de Diodore de Sicile, de Xénophon, qu'il entreprit dans le but d'élucider certains points obscurs de l'histoire ou des sciences, si peu avancées de son temps; une édition latine de la *Géographie* de Ptolémée, édition qu'il corrigea de sa main et dédia au pape Sixte IV (publiée par Calderino en 1778), enfin une *Oraison funèbre* de l'impératrice Cléopé, morte en 1433.

GEMMA (Renerius ou Régnier), surnommé **Frisius**, ou habitant de la Frise, mathématicien et astronome néerlandais, né en 1508, mort en 1558. Il fut professeur de médecine à l'université de Louvain. Il est auteur d'un petit *Traité d'astronomie et de cosmographie, avec l'usage du globe et celui de l'anneau astronomique* (Paris, 1547). Dans cet ouvrage, écrit en latin, on lit sous le titre *Nouvelle invention pour les longitudes :* « On commence à se servir de petites horloges, qu'on appelle montres, que leur légèreté permet de transporter; elles offrent un moyen simple de trouver la longitude. Avant de vous mettre en route, mettez soigneusement votre montre à l'heure du pays que vous allez quitter; quand vous aurez marché vingt lieues, par exemple, prenez l'heure du lieu, comparez cette heure à celle de votre montre, et vous aurez la différence de longitude. » On doit en outre à Gemma plusieurs ouvrages : *Methodus arithmeticæ practicæ* (Anvers, 1540); *De radio astronomico et geometrico* (Anvers, 1545); *De astrolabio catholico et usu ejusdem* (Anvers, 1556), etc. La réputation qu'il avait acquise comme astronome lui valut d'être plusieurs fois consulté par Charles-Quint.

GEMMACÉ, ÉE adj. (jèmm-ma-sé — rad. *gemme*). Hist. nat. Qui a l'apparence d'une pierre gemme ou d'un bouton d'arbre.

— Ornith. Se dit des oiseaux chez lesquels les barbes des plumes sont coupées en demi-cercle à l'extrémité.

GEMMAGE s. m. (jèmm-ma-je — rad. *gemme*). Sylvic. Action de gemmer les arbres, d'en recueillir la séve ou la résine.

— **Encycl.** Parmi les arbres de nos climats, il n'y a guère que le bouleau dont la séve soit assez abondante pour être l'objet d'une extraction régulière. Parmi les conifères, plusieurs espèces, entre autres le pin maritime, fournissent en abondance de la résine. On sait que cette matière trouve dans l'industrie de nombreuses applications; aussi ces arbres sont-ils plus particulièrement affectés au *gemmage.* Cette exploitation peut se faire dans des futaies ou dans des taillis. Dans le premier cas, on commence à soigner l'arbre lorsqu'il a atteint de 0m,25 à 0m,30 de diamètre à hauteur des bras de l'ouvrier. Pour ménager les forces de l'arbre, on ne le saigne d'abord que par une seule entaille faite à 0m,50 au-dessus du sol. Cette entaille, que l'on a soin de rafraîchir chaque semaine, s'élève successivement de 1 mètre chaque année pendant quatre ou cinq ans; au bout de ce temps, on en pratique une seconde dans les mêmes conditions, puis une troisième et une quatrième. Pendant quinze à vingt ans, une exploitation ainsi conduite ne paraît pas affaiblir sensiblement le végétal, qui continue à grandir. Une nouvelle période commence alors, plus épuisante que la première. L'arbre est saigné de nouveau dans les intervalles de ses premières blessures. Après vingt ans de cette seconde période, il est assez généralement encore debout, mais mutilé, languissant. Il a alors soixante ans, et c'est le plus souvent le terme de son existence. Cependant les sujets les plus vigoureux peuvent encore donner un produit suffisamment rémunérateur pendant vingt autres années. En taillis, le *gemmage* commence dès que les jeunes arbres ont atteint de 0m,10 à 0m,15 de diamètre à 1 mètre au-dessus du sol; mais alors on les saigne à mort un ou deux ans seulement avant l'abattage.

Chacun de ces modes d'exploitation a ses avantages et ses partisans. En principe, aucun d'eux peut-être n'a le droit d'être préféré à l'autre; tout dépend des circonstances particulières à chaque localité. Là où la vente des jeunes pins pour échalas est possible, l'exploitation en taillis permet de réaliser en peu d'années de beaux bénéfices; hors ce cas, la futaie offrira peut-être plus d'avantages. Les jeunes pins saignés à mort donnent chacun pour environ 15 centimes de résine. Or, en supposant 10,000 pieds par hectare, ce qui n'a rien d'exorbitant, on arrive à une somme totale de 1,500 francs pour la seule valeur de la résine récoltée sur un hectare. Pour la futaie, on ne peut guère admettre un peuplement de plus de 200 à 230 sujets par hectare; mais chaque pin peut donner pour environ 50 centimes de matières pendant vingt ans au moins. Or, en supposant que les frais d'extraction soient de 20 centimes par pied, il reste encore un produit net de 70 à 80 fr par hectare. Si l'on considère que la vente de la résine est toujours assurée, puisque, malgré les nombreuses exploitations entreprises sur divers points de la France, nous sommes forcés d'en demander chaque année pour plusieurs millions aux pinières du nord, on comprendra difficilement

que la culture du pin maritime ne soit pas plus répandue. La France ne manque pas de landes incultes, qui pourraient devenir, grâce à ce précieux végétal, des terres d'excellent rapport. Jusqu'à présent, les landes de Gascogne ont eu le privilége presque exclusif de cette production. En Sologne, dans la Bretagne et le Maine, où l'on cultive aussi le pin maritime, le *gemmage* est très-rarement pratiqué. Il n'est pas vrai, comme on pourrait se l'imaginer de prime abord, que le *gemmage* nuise à la qualité du bois; bien au contraire, les arbres gemmés donnent à l'industrie le bois le plus résistant. Le bois de chauffage dure plus au feu; le bois à carboniser donne plus de chaleur et est de qualité meilleure; le bois de charpente acquiert des conditions de durée égales à celles du chêne.

GEMMAIRE adj. (jèmm-mè-re — rad. *gemme*). Bot. Qui résulte de la prolongation des parties nouvelles sortant de l'intérieur des anciennes : *Elongation* GEMMAIRE.

GEMMASTRÉE s. f. (jèmm-ma-stré — de *gemme*, et d'*astrée*). Zooph. Section de polypes du genre astrée.

GEMMATION s. f. (jèmm-ma-si-on — rad. *gemmer*). Bot. Formation et développement des bourgeons dans les végétaux. ‖ Disposition des bourgeons. ‖ Ensemble des bourgeons.

— Zool. Développement par le moyen de gemmes : *Le polypier s'accroît par* GEMMATION *basale irrégulière.* (Milne Edwards.)

— **Encycl.** Bot. La *gemmation* comprend tout ce qui se rapporte à la formation, à la disposition et au développement des bourgeons. Le bourgeon a été considéré, avec juste raison, comme un embryon fixe; dans son premier état, il porte le nom d'*œil;* plus tard, quand il est bien conformé, il prend celui de *bouton;* enfin, quand il se développe, que son axe s'allonge et se couvre de feuilles espacées, il devient une jeune pousse, ou un scion, ou, comme on dit dans la pratique, un bourgeon proprement dit. La *gemmation*, ou développement des bourgeons, commence, pour la plupart des espèces, à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps. Néanmoins, chez certains végétaux, la *gemmation* est continue.

GEMME s. f. (jè-me — lat. *gemma*, pierre précieuse, mot que Curtius rattache au grec *gemô*, être plein, sans doute de la racine sanscrite *gam*, tenir, serrer, contenir). Pierre précieuse quelconque : *Les* GEMMES *les plus précieuses se trouvent entre les deux tropiques.* (Lacép.) ‖ Cristal coloré par un oxyde métallique. ‖ *Gemme du Vésuve*, Idocrase transparente du Vésuve, que les joailliers de Naples taillent et montent le plus souvent en bagues. ‖ *Gemme orientale*, Nom vulgaire du corindon hyalin ou télésie.

— Zool. Espèce de germe développé dans l'intérieur des membranes d'un animal, et qui, détaché de son corps, peut former un individu nouveau.

— Bot. Partie susceptible de reproduire un végétal. ‖ Nom donné à la cellule des mousses.

— Sylvic. Suc résineux qui s'écoule des pins, et particulièrement du pin maritime, par les entailles faites à la tige.

— Adjectiv. : *Pierre* GEMME. *Cristaux* GEMMES.

— *Sel gemme*, Sel fossile : *En Allemagne et en France, le sel* GEMME *du terrain saliférien est soumis à une exploitation industrielle.* (L. Figuier.)

— **Encycl.** Sylvic. La *gemme* des conifères suinte en gouttelettes visqueuses et transparentes, qui coulent lentement, en cédant à leur propre poids. Ce produit, qui, avant son exposition à l'air, ne différait pas sensiblement de l'essence pure de térébenthine, absorbe dans son trajet l'oxygène de l'air, qui le fait épaissir et blanchir en lui donnant la consistance d'un mélange d'essence et de résine. Il se sépare alors en deux parties; la plus solide reste figée et concrétée sur l'entaille, et forme le galipot ou barras; la plus liquide s'écoule par un jet insensible, mais continu, dans les réservoirs, où elle forme la *gemme* proprement dite ou résine.

GEMMÉ, ÉE adj. (jèmm-mé — rad. *gemme*). Orné de pierres précieuses. ‖ Vieux mot.

— Sylvic. Se dit des pins qu'on a entaillés pour déterminer l'écoulement de la résine : *Les propriétaires de pignadas ménagent sur chaque hectare jusqu'à 200 pins en état d'être* GEMMÉS. (Dralet).

GEMME-SUR-LOIRE (SAINT-), bourg et commune de France (Maine-et-Loire), cant. des Ponts-de-Cé, arrond. et à 7 kilom. d'Angers; 1,833 hab. Asile départemental d'aliénés renfermant plus de 600 malades. Sur le territoire de cette commune se voit le camp romain de Frémur, qui mesurait 800 mèt. de long sur 600 de large. De nombreuses antiquités romaines, notamment une tête de Jupiter, ont été découvertes sur l'emplacement de ce camp et aux environs. Une croix monumentale a été récemment élevée dans le champ dit des Martyrs, en souvenir des victimes fusillées à cette place en 1793.

GEMMER v. n. ou intr. (jèmm-mé — rad. *gemme*). Pousser des bourgeons.

— v. a. ou tr. Sylvic. *Gemmer des pins*, Exploiter la résine en pratiquant des incisions sur les tiges.

GEMMI, rivière des Indes. Elle prend sa source dans les montagnes qui se dressent au N. de Delhi, passe près de cette ville, devient ensuite une rivière très-considérable, baigne Agra et se jette dans le Gange.

GEMMI (la), montagne de Suisse, dans le canton du Valais, sur les confins de l'Oberland bernois; 2,302 mèt. de hauteur. De 1736 à 1741, les gouvernements de Berne et du Valais y ont fait tailler une route qui conduit de la vallée de Kaude à Louèche-les-Bains.

GEMMIFLORE adj. (jémm-mi-flo-re — du lat. *gemma*, bourgeon; *flos*, *floris*, fleur). Bot. Dont les fleurs semblent renfermées dans des bourgeons.

GEMMIFORME adj. (jèmm-mi-for-me — de *gemme*, et de *forme*). Bot. Se dit des fleurs entourées de feuilles de telle manière qu'elles ressemblent à un bourgeon.

GEMMINGEN-HORNBERG (Othon-Henri, baron), littérateur et poëte dramatique allemand, né à Heilbronn (Wurtemberg) en 1755, mort en 1836. Il fit ses études de droit, devint par la suite chambellan et conseiller aulique à la cour de Manheim, puis alla habiter Vienne, où il remplit pendant quelque temps le poste de chargé d'affaires de l'électeur de Bade. Après la dissolution de l'empire allemand, le baron Gemmingen rentra dans la vie privée et vecut dans ses terres. Peu de temps avant sa mort, il reçut le titre de conseiller aulique. L'ouvrage qui a fondé sa réputation est *Le père de famille allemand*, drame en 5 actes (Munich, 1780), qui rappelle la pièce de Diderot et qui eut un grand succès, bien qu'il manque de profondeur et d'invention. Parmi les autres œuvres de Gemmingen, nous citerons : *Pygmalion* (1778), opéra; *l'Héritage*, comédie (1779); *Dramaturgie de Manheim* (1779); *De l'association royale prussienne pour l'entretien du système de l'empire* (1785), etc. On lui doit aussi de nombreux articles publiés dans le *Magasin des sciences et de la littérature* (1784-85), dans les *Ephémérides viennoises* (1789), etc. — Un membre de la même famille, Eberhard Frédéric, baron de GEMMINGEN-HORNBERG, né à Heilbronn en 1726, mort en 1791, président de la régence de Stuttgard, joua un rôle éminent comme administrateur et se fit aussi connaître par des poésies, dont les plus remarquables forment le recueil intitulé : *Aspects poétiques de la vie de campagne* (Zurich, 1762).

GEMMIPARE adj. (jèmm-mi-pa-re — du lat. *gemma*, bourgeon; *pario*, j'enfante). Hist. nat. Se dit des végétaux et de certains animaux, tels que les polypes, qui émettent des bourgeons aptes à les reproduire.

GEMMIPARITÉ s. f. (jèmm-mi-pa-ri-té — rad. *gemmipare*). Zool. Reproduction par les bourgeons : *La* GEMMIPARITÉ *et la fissiparité diffèrent aussi bien par leur point de départ que par le mode d'accroissement qu'on y observe.* (Milne Edwards.) ‖ On dit aussi GEMMIPARIE.

— **Encycl.** Un grand nombre d'êtres animés possèdent la propriété de reproduire, sur divers points de leur surface, des gemmes ou bourgeons qui servent à leur propagation naturelle ou artificielle. Ce cas est assez rare dans le règne animal; on l'observe surtout chez certains êtres inférieurs, tels que les polypes; l'hydre, si commune dans nos eaux douces, en présente un exemple remarquable. La *gemmiparité* devient beaucoup plus fréquente et plus constante dans le règne végétal. La plupart des plantes et des arbres sont en effet munis de bourgeons. Toutefois cette faculté est peu développée dans les plantes annuelles et la plupart des végétaux des régions tropicales; aussi est-elle complétement niée dans ce cas par quelques auteurs.

GEMMIPORE s. m. (jèmm-mi-po-re — du lat. *gemma*, bourgeon, et de *pore*). Zooph. Genre de polypiers pierreux, voisin des madrépores.

GEMMULAIRE s. f. (jèmm-mu-lè-re — rad. *gemmule*). Bot. Genre de champignons.

GEMMULATION s. f. (jèmm-mu-la-si-on — rad. *gemmule*). Bot. Développement de la gemmule.

GEMMULE s. f. (jèmm-mu-le — dimin. de *gemme*). Bot. Partie de l'embryon située au-dessus des cotylédons. On dit aussi PLUMULE. ‖ Fleur mâle des mousses et des hépatiques; syn. de STELLULE. ‖ Premier bourgeon d'une plante qui germe. ‖ Corpuscule reproducteur dans les algues.

GEMONA, ville d'Italie, dans la Vénétie, prov. et à 24 kilom. N.-O. d'Udine, près du Tagliamento; 5,000 hab. Grand commerce de transit; marchés importants.

GEMONA (Basile DE), missionnaire du XVIIIe siècle. Il appartenait à l'ordre des mineurs de l'étroite observance. Il fut envoyé en Chine, où il passa plusieurs années, et composa à l'usage des missionnaires, sous le titre de *han-tse-si-i*, un dictionnaire chinois qui eut beaucoup de succès et qui a été publié in-fol. et in-4°.

GÉMONIEN, IENNE adj. (jé-mo-ni-ain, iè-ne — rad. *gémonies*). Antiq. Qui a rapport aux gémonies. ‖ *Degrés gémoniens*, Gémonies.

GÉMONIES s. f. pl. (jé-mo-nî — du lat. *gemoniæ*, dérivé peut-être lui-même de *gemitus*, gémissement). Antiq. rom. Escalier à double rampe qui, dans l'ancienne Rome, s'élevait sur la façade de la prison publique, en vue du Forum, et sur les degrés duquel on exposait les cadavres des condamnés mis à mort par strangulation, jusqu'à ce que le magistrat trouvât bon de les faire jeter dans le Tibre : *L'exposition aux* GÉMONIES *constituait une aggravation de peine, qui avait, dit-on, été établie 385 ans avant notre ère, par Camille, le vainqueur des Gaulois.*

— Fig. *Traîner quelqu'un aux gémonies*, L'accabler d'outrages; le livrer au mépris public, mérité ou non.

GÉMONVAL, village et commune de France (Doubs), cant. de l'Isle-sur-le-Doubs, arrond. et à 33 kilom. de Baume-les-Dames, sur un affluent du Scey; 260 hab. Sel gemme; mines de houille assez importantes; fabriques de produits chimiques.

GÉMOZAC, bourg de France (Charente-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. de Saintes; pop. aggl., 770 hab. — pop. tot., 2,792 hab. Fabrication d'eau-de-vie. Ce que l'on nomme château du Chaillou est un tertre pyramidal de 18 mèt. de hauteur, terminé par une plate-forme de 5 mèt. carr.

GEMPAK (Sougita), médecin japonais du XVIIIe siècle. Il pratiquait avec succès son art à Myako lorsqu'il résolut d'étudier la médecine des Hollandais. Grâce à sa persévérance, il parvint à apprendre la langue hollandaise, se procura alors un certain nombre d'ouvrages scientifiques écrits dans cette langue, et traduisit un traité d'anatomie d'Adam Kulm, médecin silésien (5 vol. gr. in-8°, avec planches). Gempak s'efforça de faire comprendre l'importance des découvertes et des progrès scientifiques des Occidentaux à ses compatriotes, qui savaient fort peu d'anatomie et acceptaient toutes les doctrines superstitieuses et les vieux préjugés des Chinois.

GEMUND, ville du Wurtemberg. V. GMUND.

GÉMURSA s. m. (jé-mur-sa). Méd. Cor douloureux qui se développe entre les orteils.

GEMUSÆUS ou **GESCHMAUSS** (Jérôme), médecin et philologue, né à Mulhouse en 1505, mort à Bâle en 1543. Ses connaissances étendues en philosophie, en philologie, en physiologie, en médecine, etc., lui acquirent une grande réputation. Il voyagea en France, en Italie, où l'Académie de Turin lui conféra le titre de docteur, puis retourna à Bâle, où il avait fait ses études, et fut nommé, en 1534, professeur de physique à l'université de cette ville. Gemusæus épousa la fille de l'imprimeur Cratandes, pour lequel il prépara plusieurs éditions excellentes, notamment celle des *Œuvres de Paul d'Egine* (Bâle, 1538, in-fol.). On a de ce remarquable érudit une traduction latine de l'*Abrégé des dix-sept livres de géographie de Strabon* (1539, in-fol.); la traduction latine d'une partie des œuvres d'Aristote; une *Vie de Galien*, publiée en tête de l'édition des œuvres de ce médecin (1538, 5 vol. in-fol.); des *préfaces* latines à l'*Almageste* de Ptolémée, aux œuvres de Théophraste, etc.

GEN ou **DJINN**, génies malfaisants que les mahométans considèrent comme les auteurs de tout ce qui arrive de fâcheux aux hommes. V. DJINN.

GENABUM, ville de la Gaule romaine, dans la Lyonnaise 4e, capitale des *Aureliani*, aujourd'hui ORLÉANS.

GÉNAL, ALE adj. (jé-nal, a-le — du latin *gena*, joue, qui répond exactement au grec *genus;* gothique, *kinnus*, mâchoire; allemand, *kinn;* anglais, *chin*, etc.). Anat. Qui appartient aux joues : *Glandes* GÉNALES. *Muscles* GÉNAUX.

GÊNANT (jê-nan) part. prés. du v. Gêner : *Les lois trop sévères, en* GÊNANT *la libre manifestation de l'opinion publique, provoquent le goût des conspirations.*

GÊNANT, ANTE adj. (jè-nan, an-te — rad. *gêner*). Qui gêne, qui incommode, qui importune, qui embarrasse : *Tout homme gêné est un homme* GÊNANT. (Dider.)

De mille soins *gênants* me voilà dégagé.
AL. DUVAL.

— **Antonyme.** Commode.

GENAPPE, ville de Belgique, prov. du Brabant méridional, arrond. et à 9 kilom. de Nivelles, à 28 kilom. de Bruxelles, sur la rive gauche de la Dyle; 1,680 hab. Forge, papeterie, moulins. Son château fut assigné pour demeure, par Philippe le Bon, à Louis XI, alors dauphin, qui y résida cinq ans. Les Français y soutinrent deux combats en 1815, l'un contre les Anglais, l'autre contre les Prussiens.

GENARD (François), écrivain satirique français, né à Paris vers 1722, mort vers 1760. Il était fils d'un marchand de vin de Paris, qu'il ruina par ses folles prodigalités. Il s'engagea alors dans les gardes, et il faisait partie de ce corps lorsqu'il eut l'étrange fantaisie de publier un livre portant ce titre : *Ecole de l'homme* ou *Parallèle des portraits du siècle et des tableaux de l'Ecriture sainte* (Noyon, 1752, 3 vol. in-12, sous la rubrique d'Amsterdam). C'est un livre antireligieux contre Louis XV, Mme de Pompadour, le prince Edouard, etc. Cette publication hardie mit la police en émoi. L'auteur ayant été découvert fut arrêté et enfermé à la Bastille (10 mars 1752). Mais Genard avait quelques amis puissants qui goûtaient son esprit sarcastique et ses vers; ils s'interposèrent et firent élargir l'étourdi, qui alors se mit à voyager et alla en Hollande. Là, il fit imprimer contre Louis XV un écrit portant ce titre : la *Comédie du temps et l'école de la France* (Amsterdam, 1754, in-12). L'année suivante, il publia un volume d'épigrammes « impies et licencieuses. » Après de pareils exploits, il eût dû rester à l'étranger; mais, étant revenu à Paris (1756), il fut pour la deuxième fois emprisonné à la Bastille. On n'entendit plus dès lors parler de lui, et il est à croire qu'il termina ses jours dans cette prison d'Etat.

GENARGENTU, montagne d'Italie, dans l'île de Sardaigne, près des sources de Flumendoso, prov. d'Isili, et à environ 48 kilom. d'Oristano. Son sommet, qui porte le nom de *Punta Schiuschiu*, a 1,842 mètres d'élévation, et est le point culminant de l'île. Il est quelquefois couvert de neige jusqu'au milieu de juillet.

GENARI et **GENARO.** V. GENNARI et GENNARO.

GÉNARQUE s. m. (jé-nar-ke — du gr. *genos*, race; *archos*, chef). Antiq. Premier magistrat des juifs d'Alexandrie.

GENAST (François-Edouard), célèbre acteur allemand, né à Weimar en 1797, mort en 1866. Il était fils de l'acteur Antoine Genast, mort en 1831, lequel fut un artiste distingué, et seconda Gœthe dans la direction du théâtre de la cour à Weimar. Edouard, également destiné à la carrière théâtrale, eut le bonheur de recevoir les leçons de Gœthe et de Louis Tieck. Son éducation musicale fut dirigée par Eberwein et Hœsœr, et complétée par Charles-Marie de Weber. Après avoir débuté comme chanteur en 1814, il fut engagé, en 1817, au théâtre de Dresde, et passa, l'année suivante, à celui de Leipzig. Ce fut là qu'il posa les fondements de sa réputation, comme chanteur et comme acteur. Enfin, en 1829, il contracta avec sa femme un engagement à vie au théâtre de Weimar. En 1852, il renonça à l'opéra pour ne plus jouer que dans la comédie, et, à partir de 1860, il parut rarement sur la scène, à laquelle il renonça complétement après le 17 avril 1864, jour où il célébra le cinquantième anniversaire de ses débuts. Genast s'est encore fait connaître comme compositeur par des chansons, des ballades et un opéra. Enfin, son ouvrage autobiographique intitulé : *Extrait du journal d'un vieux comédien* (Leipzig, 1863-1865), obtint le plus grand succès.

GENAST (Charles-Albert-Guillaume), littérateur allemand, fils du précédent, né à Leipzig en 1822. Il étudia le droit à Iéna et à Heidelberg, et, pendant les événements de 1848, fut l'un des chefs du parti libéral, national et constitutionnel. En 1850, il fut nommé procureur du cercle de Neustædt, et deux ans plus tard de celui de Weimar. Comme membre de la Diète, il s'est surtout fait connaître, même à l'étranger, par ses efforts pour amener l'abolition de la peine de mort. Parmi ses travaux littéraires, nous citerons deux tragédies, *Bernard de Weimar* (Weimar, 1853), et *Florian Geyer* (Weimar, 1857); un roman, la *Maison noble* (Leipzig, 1863, 4 vol.); plusieurs nouvelles, etc.

GENAUNES, du latin *Genauni*, ancien peuples des Alpes Rhétiques, vaincu et soumis par Drusus, frère de Tibère.

GENAZENO, ville des anciens Etats de l'Eglise, dans la campagne de Rome et à 38 kilom. E.-S.-E. de cette ville; 2,750 hab. Elle est située sur la pente d'une colline escarpée, au-dessus du torrent de Rivotana, et dominée par un château hardiment construit. La ville est en ruine, mais présente un aspect des plus pittoresques. On y remarque la chapelle de la *Madonna di buon Consiglio* (Notre-Dame de Bon-Conseil), qui renferme l'un des reliquaires les plus célèbres de cette partie de l'Italie.

GENÇAIS ou **GENÇAY**, bourg de France (Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. de Civray, sur la Clouère; pop. aggl., 1,025 hab. — pop. tot., 1,221 hab. Au confluent de la Clouère et de la Belle se dressent les ruines imposantes d'un château du XIIIe et du XIVe siècle. Une haute tour ronde défendait chacun de ses angles; l'entrée était protégée par quatre tours disposées en quadrilatère. Aux environs du bourg se voit le château de la Roche (XVIe et XVIIe siècle), flanqué de tours.

GENCE (Jean-Baptiste-Modeste), écrivain français, né à Amiens en 1755, mort à Paris en 1840. Il termina ses études sous la direction de Jacques Delille, s'adonna à la poésie, qu'il cultiva toute sa vie, bien qu'il fût dépourvu de toute faculté poétique, et devint un excellent grammairien. Pendant quelque temps, il fut attaché, comme répétiteur, au collége de Navarre, puis il obtint la place d'archiviste au dépôt des Chartes. En 1793, il passa à l'imprimerie nationale, où il fut d'abord chargé de la révision du *Bulletin des lois* et des *Codes*, et conserva cette place jusqu'en 1815. A partir de cette époque, tout en écrivant de nombreux ouvrages, il s'occupa de donner des éditions d'auteurs classiques et autres. En même temps, il s'adonna à l'é-